

Politique climatique de la Région de Bruxelles-Capitale



**bruxelles
environnement**
.brussels 

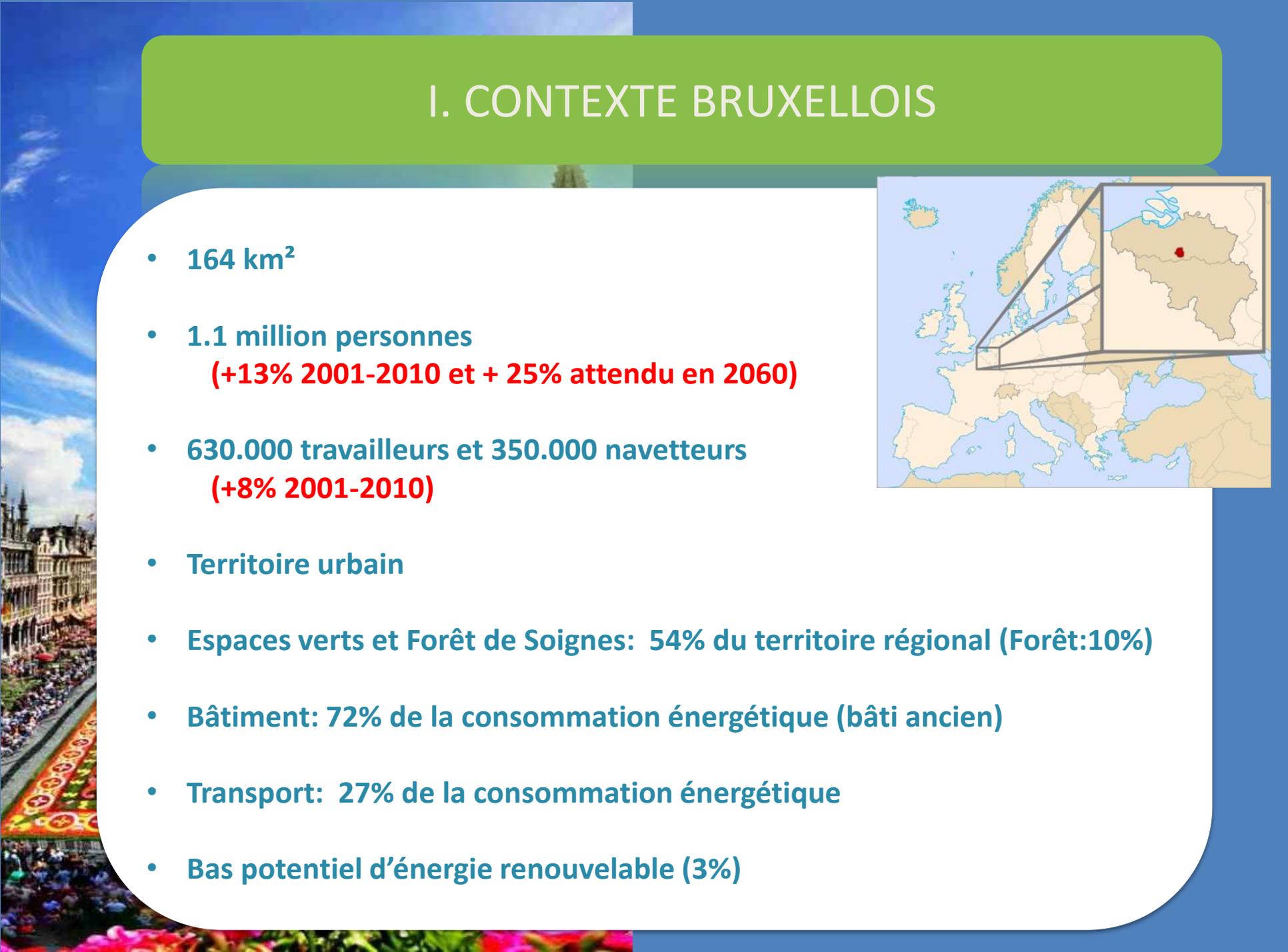
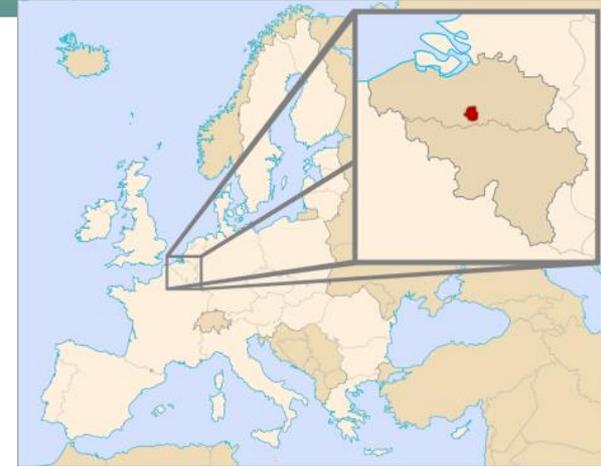
Pascale van der Plancke
Division Energie, air, climat et bâtiments durables
Département Planification air-climat-énergie

I. PLAN DE LA PRESENTATION

- I. CONTEXTE BRUXELLOIS
- II. AMBITION BRUXELLOISE
- III. POLITIQUE CLIMATIQUE BRUXELLOISE: APERCU GENERAL
- IV. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE BÂTIMENT DURABLE
- V. POLITIQUE BRUXELLOISES EN MATIERE DE TRANSPORT
- VI. POLITIQUE BRUXELLOISE D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUE
- VII. CONCLUSIONS

I. CONTEXTE BRUXELLOIS

- 164 km²
- 1.1 million personnes
(+13% 2001-2010 et + 25% attendu en 2060)
- 630.000 travailleurs et 350.000 navetteurs
(+8% 2001-2010)
- Territoire urbain
- Espaces verts et Forêt de Soignes: 54% du territoire régional (Forêt:10%)
- Bâtiment: 72% de la consommation énergétique (bâti ancien)
- Transport: 27% de la consommation énergétique
- Bas potentiel d'énergie renouvelable (3%)



II. AMBITION BRUXELLOISE

UN OBJECTIF POLITIQUE PRINCIPAL

Réduire les émissions
bruxelloises de gaz à effet de
serre de **30%** d'ici 2025
comparé au niveau de 1990

Atouts de la Région de Bruxelles-Capitale pour le développement d'une politique climatique ambitieuse

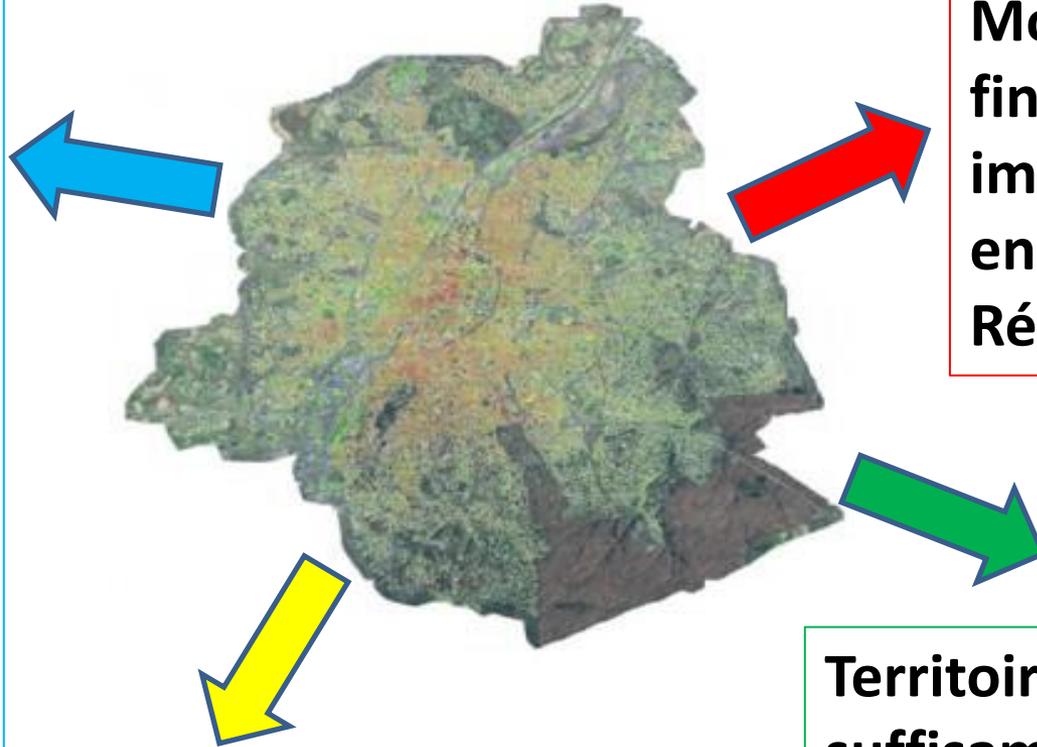
Nombreux leviers d'actions

Larges compétences régionales: environnement, énergie, mobilité, urbanisme, logement,...

Moyens financiers importants, en qualité de Région

Territoire suffisamment grand

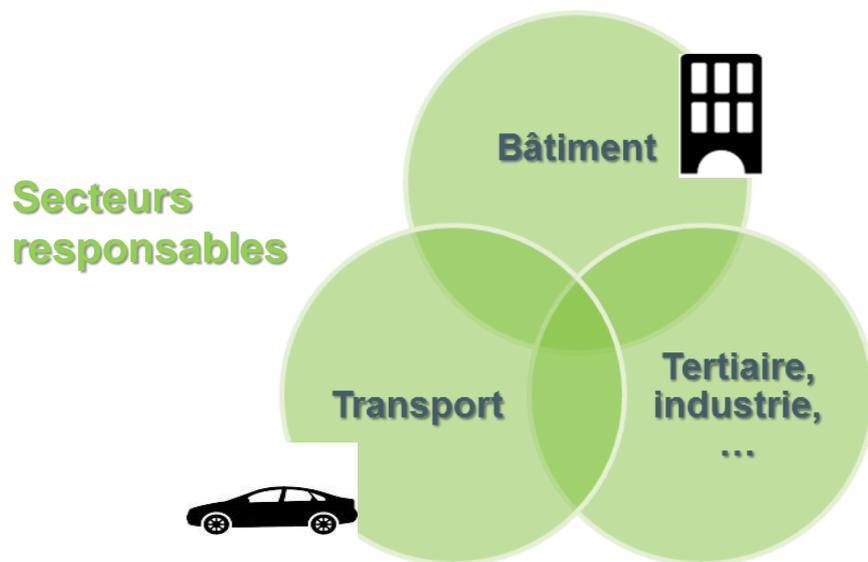
Ministre Energie Environnement



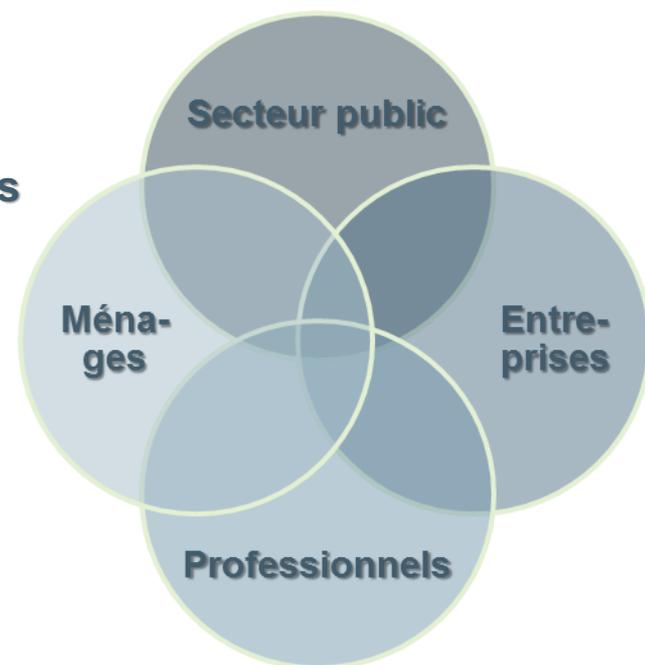
Une politique intégrée air-climat-énergie

Objectifs

- Amélioration de la qualité de l'air
- Réduction de la dépendance énergétique
- Réduction de la facture énergétique des ménages et des entreprises
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- prise de responsabilité dans le débat mondial sur le climat
- Création d'activités et d'emploi



Acteurs impliqués



Une politique intégrée air-climat-énergie

Trois instruments principaux

COBRACE

**Code Bruxellois Air-
Climat-Energie**

Mai 2013

= volet légal

Instruments Financiers

Budget Bruxelles-Environnement

Fonds Climat et Fond énergie

Plan intégré Air Climat Energie

Juin 2016

= volet planification

Une politique intégrée air-climat-énergie

Le fonds climat

Recettes

Recettes quotas carbone

2013-2015: 22, 82 M€

À p de 2016: 14,3 M€/an.

Charge environnementale
stationnement hors voirie

150.000€

Amendes administratives ETS

0

Produit de vente d'unités carbonées

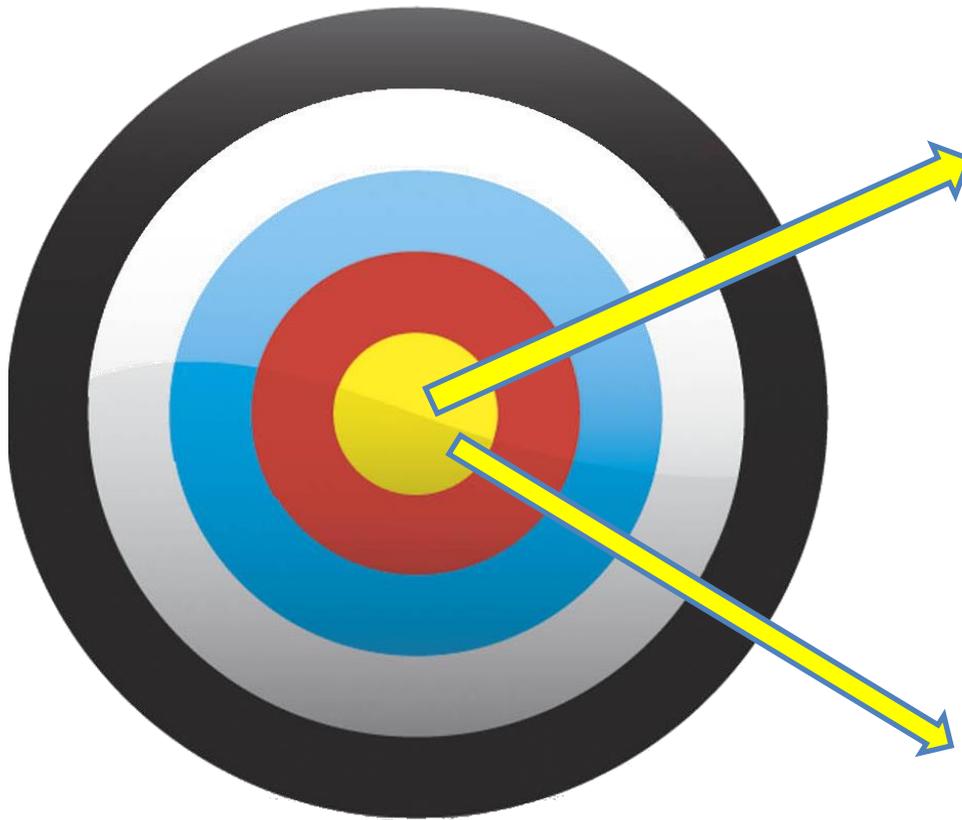
0

Dépenses/financements autorisés

- ✓ Mesures internes de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ✓ politiques climatiques élaborées par les pays en voie de développement
- ✓ projets qui génèrent des unités carbone dans le cadre de l'utilisation des mécanismes de projet

Politique de réductions des émissions de gaz à effet de serre

Deux secteurs prioritaires



Bâtiment

62%

des émissions de GES de la Région

72%

de la consommation énergétique de la Région

Transport

23,7%

des émissions de GES de la Région

27%

de la consommation énergétique de la Région

IV. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE BÂTIMENT DURABLE

Stimuler la
**DEMANDE DE
BÂTIMENTS
DURABLES**

Exigences de
qualité

Améliorer la
**Connaissance
&
Savoir-faire**

Adapter le cadre
LEGAL

Améliorer l'
**OFFRE DE
BÂTIMENT
DURABLE**



IV. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE BÂTIMENT DURABLE

Stimuler la
DEMANDE

**Exemplarité: BATEX
2007 à 2013**

**6 appels à projets
construction ou rénovation de bâtiment durable**

4 critères
Energie
Environnement
Reproductibilité
Intégration urbaine

**Suivi sur chantier par expert
Monitoring des consommations pendant 5 ans**

**243 bâtiments
621.000 m²**

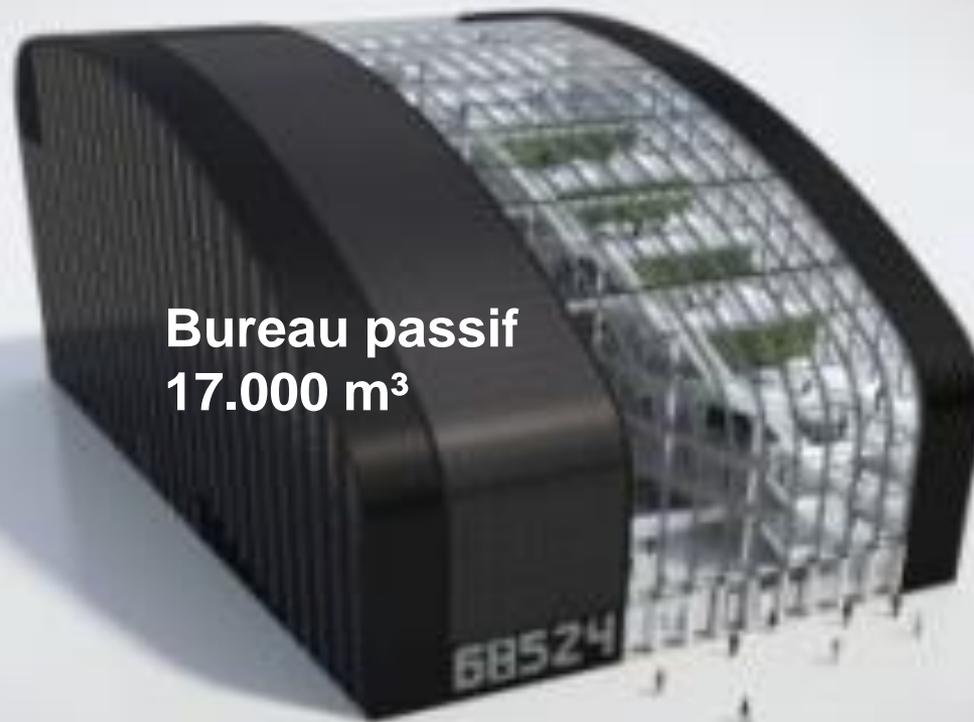
**→ Changement de cap
dans l'art de construire**

**Nombreuses visites
internationales des BATEX**

IV. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE BÂTIMENT DURABLE

Stimuler la
DEMANDE

**Exemplarité des pouvoirs publics
bruxellois 2010-2015**



**Bureau passif
17.000 m³**

*Passif
Très basse énergie
Basse énergie*

► Effet d'entraînement !

Y compris dans le secteur privé

**Construction de 500.000 m² de bâtiments à haute
performance énergétique**

IV. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE BÂTIMENT DURABLE

Améliorer CONNAISSANCE SAVOIR-FAIRE



- **Un référent technique pour soutenir et stimuler la conception de bâtiments durables**
- **Public cible: professionnels de la construction + maître d'ouvrage**
- **www.guidebatimentdurable.brussels**



- **Cadre réglementaire (COBRACE):** formation obligatoire pour les professionnels de la PEB
- **Cadre volontaire:** formation pour concepteurs (architectes, bureau d'études), entrepreneurs, etc)

- **Centre de référence de la construction**
- **Public cible: ouvriers**



IV. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE BÂTIMENT DURABLE

Améliorer
L'OFFRE

Facilitateur bâtiment durable

- Aide sur chantier
- Via marché public financé par la Région
- Public cible: professionnels de la construction + maître d'ouvrage
- Service joignable par téléphone

Cluster Ecobuild

➤ réseau de haute expertise dans le secteur de l'éco-construction..

- haut potentiel de croissance économique et de création d'emploi
- Synergies entre les nombreux acteurs du secteur



Amélioration de la connaissance et du savoir-faire

V. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE TRANSPORT

TRANSPORT SECTOR

23,7%

des émissions de GES de la Région

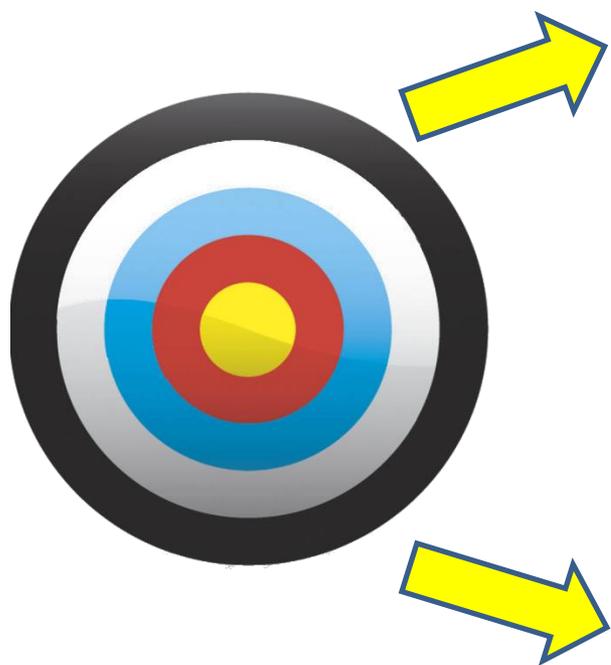
27%

de la consommation énergétique de la Région

**Emissions stables – 1000 kt CO₂ équ par an
entre 1990 et 2012**

V. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE TRANSPORT

OBJECTIFS



- **20%** de volume de trafic routier en **2018**,
par rapport au trafic observé en 2001

Utilisation de voitures moins polluantes et
émettant moins de CO₂

V. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE TRANSPORT

MESURES DEJA REALISEES...

Aménagement de nombreuses pistes cyclables



→ Changement de la configuration urbaine de la Région ces 10 dernière années

→ Augmentation significative de cyclistes

Augmentation offre

voitures partagées

Augmentation offre

transport en commun

Mise à disposition de vélos partagés: Villo

V. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE TRANSPORT

... A RENFORCER

via le plan Iris 2 2015-2020
Orientations de la stratégie de mobilité urbaine

Mobilité douce
(vélo/piéton)

Politiques de Parking sur
voiries

Transport public

Car sharing

Finalisation RER

AUTRES MESURES

COBRACE

Plans Déplacement
Entreprise

Réduction des places de
parking dans les bureaux

Gestion durable du parc
automobile des autorités
publiques

V. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE TRANSPORT

PLAN DE DEPLACEMENT ENTREPRISE

= Obligation légale pour certaines entreprises depuis 2004
(dépend du nombre d'employé)

Plan d'actions en matière de mobilité pour limiter l'usage
de la voiture et favoriser l'usage de véhicules moins
polluants

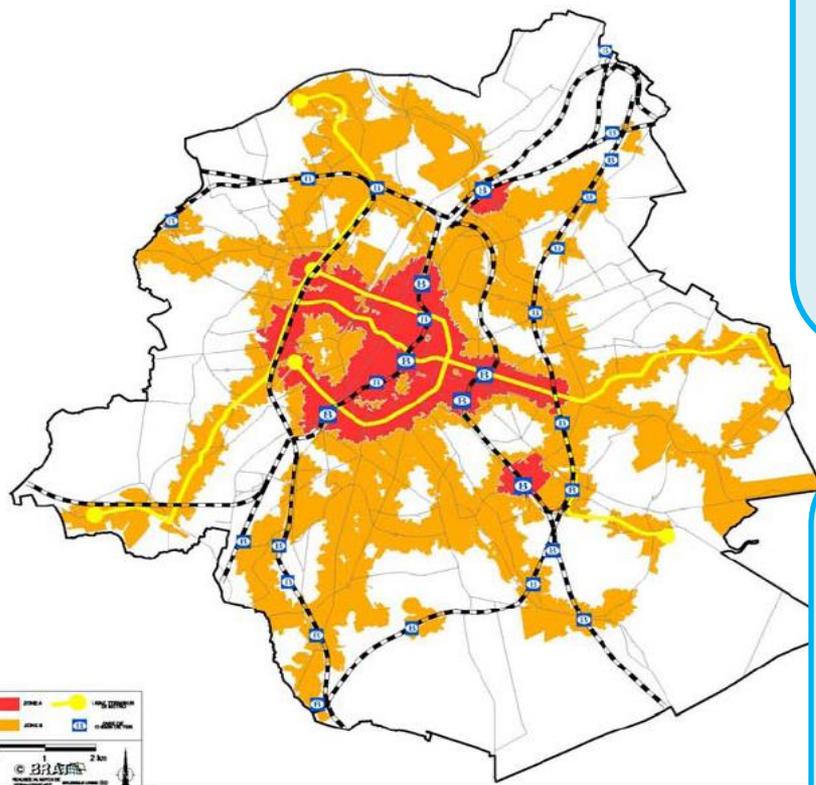
**Existence d'un PDE, moins d'utilisation de la voiture par
les travailleurs**

**Entreprise avec
PDE:
-12,5% voiture**

**Entreprise sans
PDE:
-7,7 % voiture**

V. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE TRANSPORT

REDUCTION DES PLACES DE PARKING / BUREAUX



Nouveaux bureaux:
Nombre de parking autorisé lié à
l'offre de transport public

Zone A: 1 place / 200 m²

Zone B: 1 place / 100 m²

Zone C (en blanc): 1 place / 60 m²



Bureaux existants
Mêmes règles appliquées lors du
renouvellement de leur permis
d'environnement
(tous les 15 ans)

Depuis février 2014

V. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE TRANSPORT

REDUCTION DES PLACES DE PARKING / BUREAUX

Moins de parking au bureau, moins d'utilisation de la voiture par les travailleurs



V. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE TRANSPORT

EXEMPLARITÉ DE LA GESTION DU PARC AUTOMOBILE DES AUTORITÉS RÉGIONALES ET LOCALES

Nouvelles voitures

Achat ou leasing

- ✓ Ban sur les voitures diesel
- ✓ Minimum Ecoscore exigé

Actions obligatoires

- ✓ Réduire le parc
- ✓ “Go” électrique
- ✓ Promotion vélo, transport public



Depuis août 2014

VI. POLITIQUE BRUXELLOISE D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Développer et maintenir patrimoine végétal de la région



La gestion de l'eau

restaurer le réseau hydrographique de la Région



Les infrastructures

(bâtiments existant, aménagement des quartiers, bassins d'orage,...)



MESURES D'ADAPTATION

Plan Intégré
Plan Nature

Plan de gestion de l'eau

Plan de Gestion de la Forêt De Soignes

La gestion de la Forêt de Soignes



VII. CONCLUSIONS

De nombreux résultats encourageants

- Nouvel art de bâtir
- Expertise du secteur de la construction en matière de bâtiments neufs durables
- Modification en douceur mais indéniable des comportements en matière de déplacement

Une nécessité d'aller encore de l'avant...

... pour atteindre nos objectifs

- Nécessité d'accroître le taux de rénovation des bâtiments existants
- Nécessité de mettre en oeuvre le Plan Iris 2
 - pour diminuer encore l'usage de la voiture et renforcer le développement de modes de transports alternatifs
 - Terminer les travaux du RER

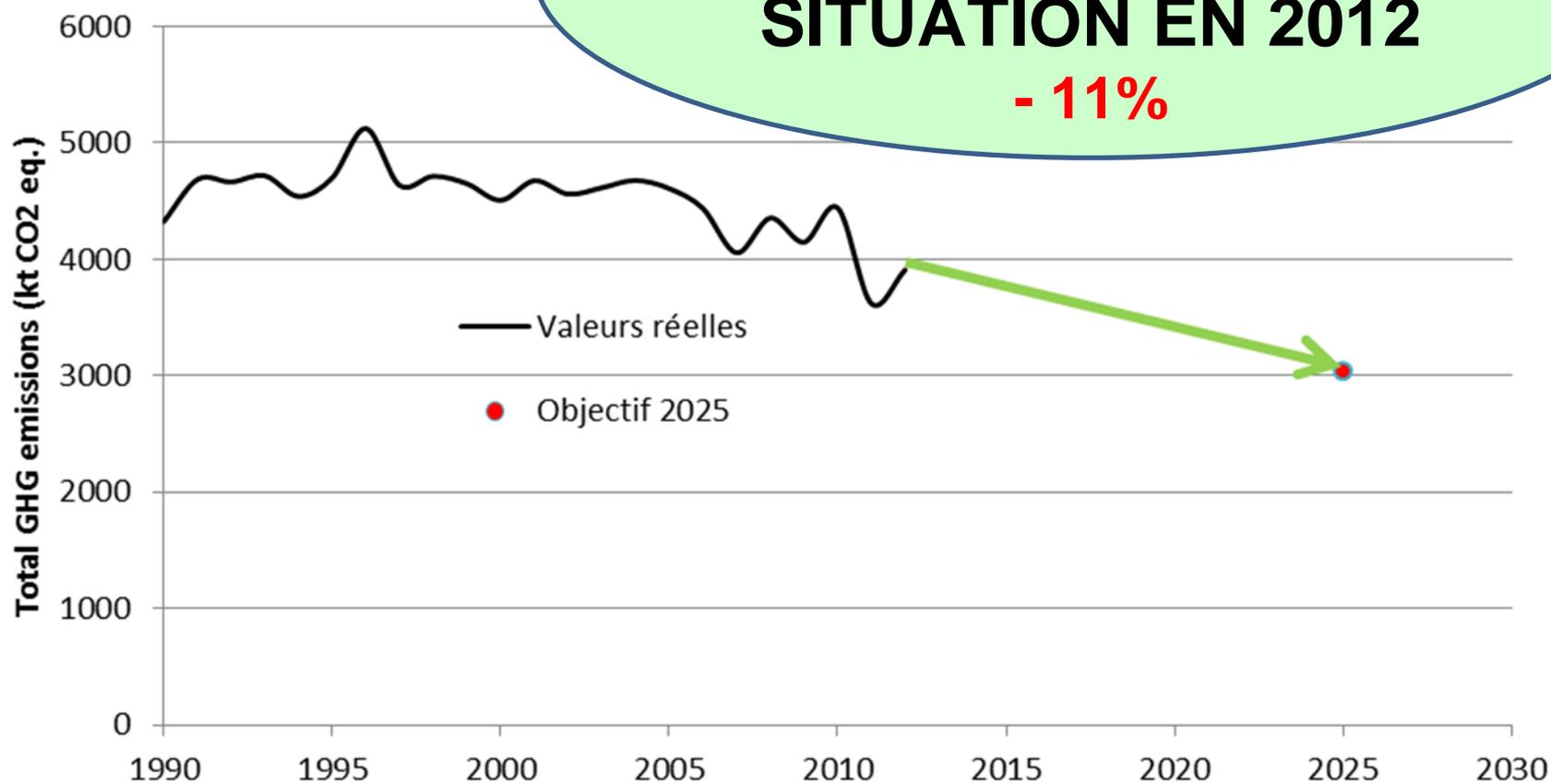
En route vers une stratégie rénovation et une stratégie low carbone 2050

BACK UP FIGURES

III. AMBITION BRUXELLOISE

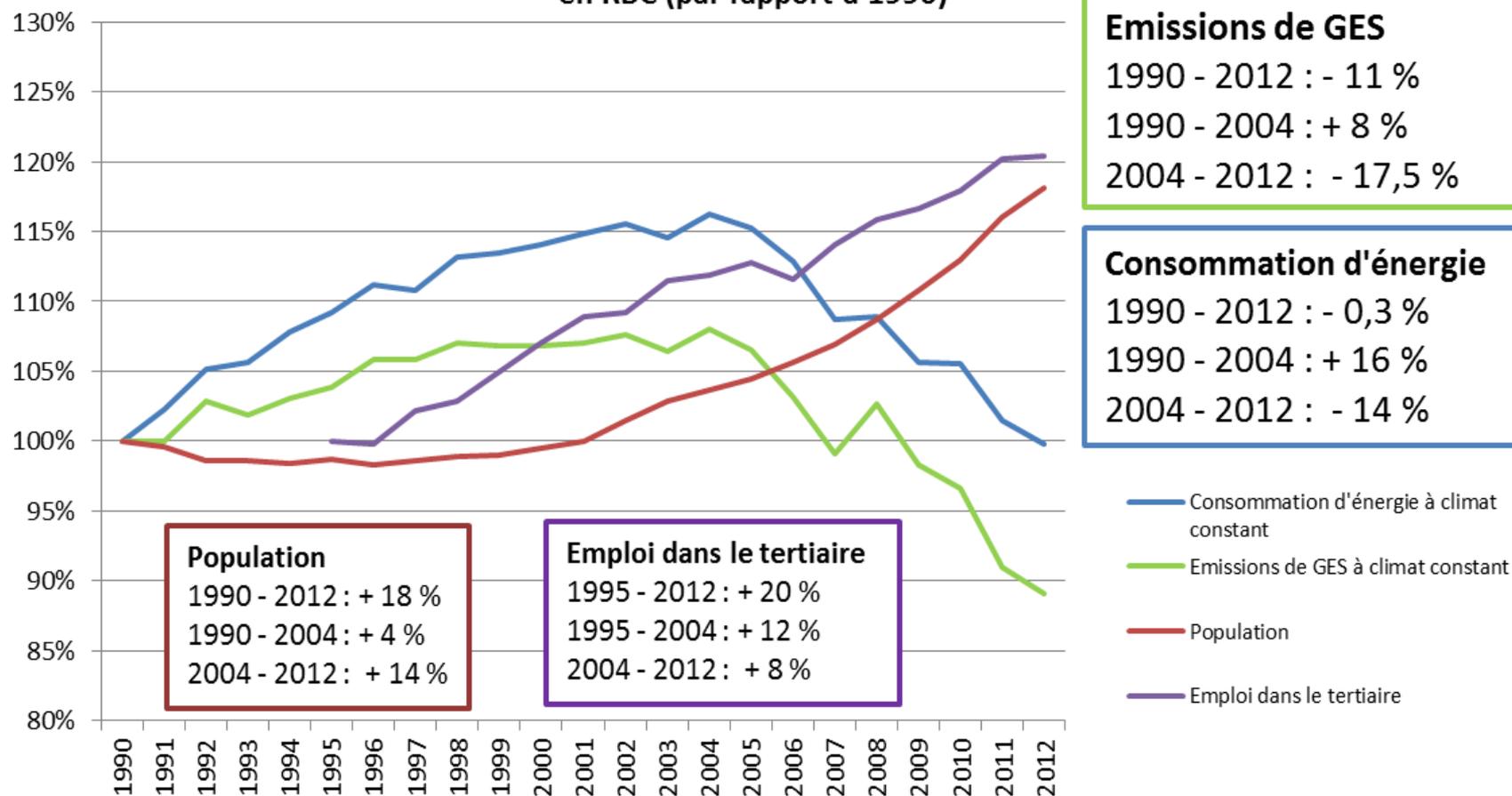
**DISTANCE À
L'OBJECTIF 2025:
SITUATION EN 2012**

- 11%



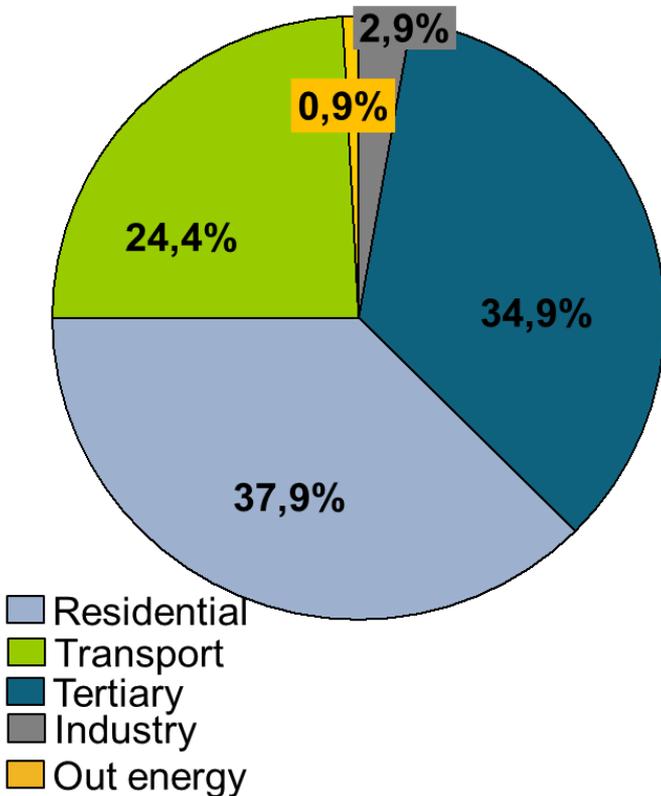
1990-2012: Emissions de gaz à effet de serre & consommations d'énergie

Evolution corrigée climat
des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie
en RBC (par rapport à 1990)

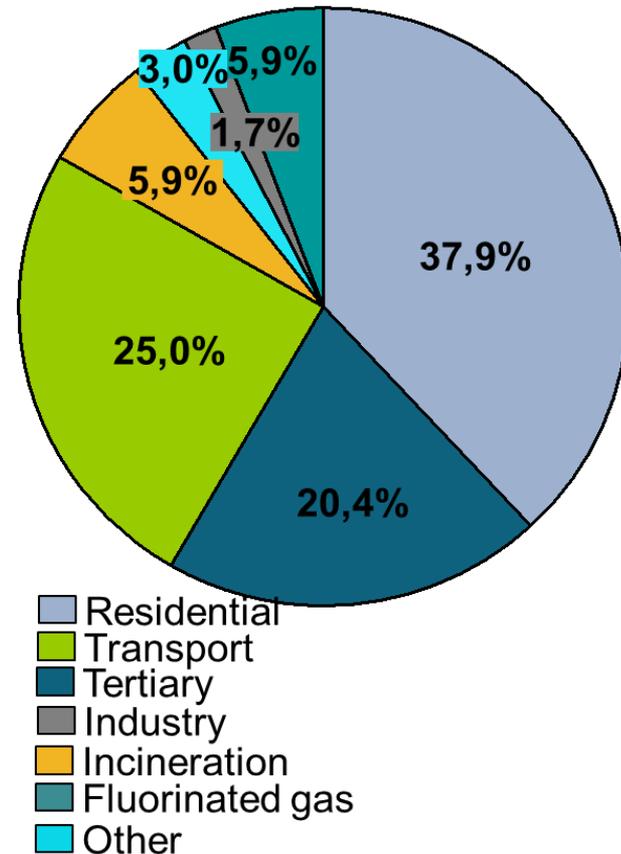


II. BRUSSELS CONTEXT

Energy consumption by sector (2012)



GHG emissions by sector (2012)



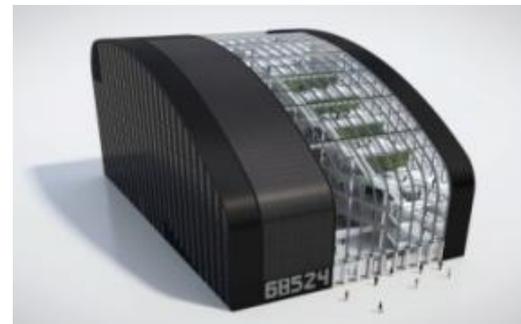
IV. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE BÂTIMENT DURABLE

Stimuler la **DEMANDE**

Exemplarité des pouvoirs publics bruxellois 2010-2015

- **Contrats de quartier durable**
 - ▶ **12.000** m²/an (P) – 120 logements
 - ▶ 8 équipements collectifs (P)
- **SDRB**
 - ▶ **54.000** m² (P) +25.000 m² au-delà de 2014
 - ▶ **26.500** m² (P) - expansion économique
- **SLRB**
 - ▶ **231.000** m² (P,TBE, BE)
- **IBGE**
 - ▶ **17.000** m² (P) Site T&T
- **MRBC**
 - ▶ Relocalisation : +/- **45.000** m² (Passif)
- **Communes, CPAS,**
 - ▶ Effet d'entraînement !

Passif
Très basse énergie
Basse énergie



Y compris dans le secteur privé

V. POLITIQUE BRUXELLOISE EN MATIERE DE TRANSPORT

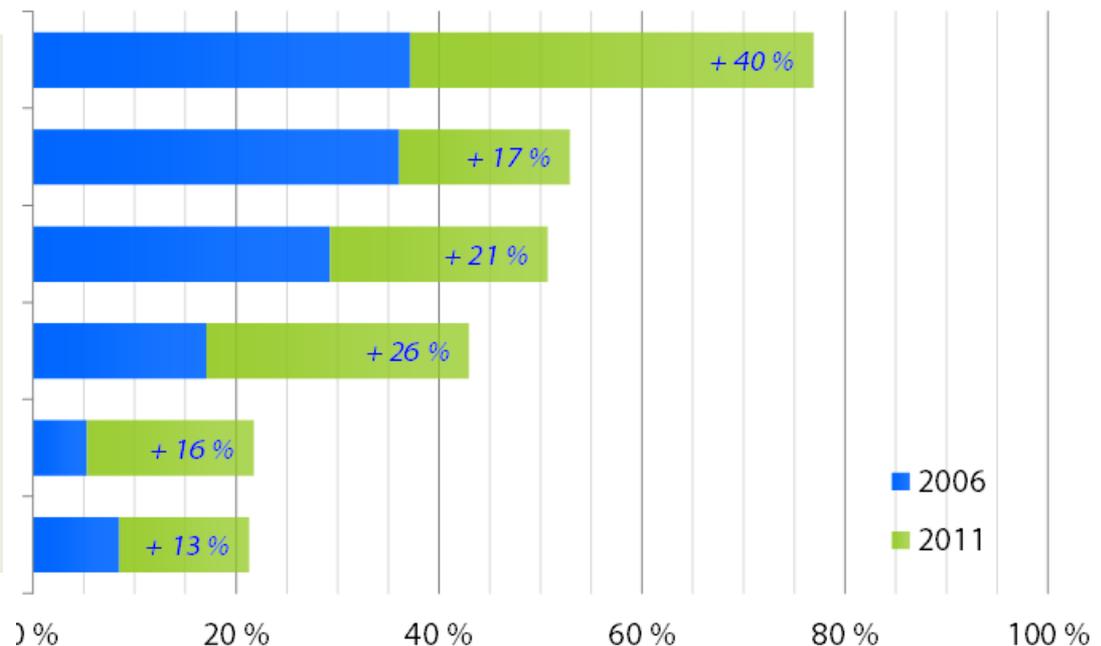
PLAN DE DEPLACEMENT ENTREPRISE

RESULTATS
POSITIFS
2011

Forte augmentation du nombre de mesures de gestion de la mobilité prises par les entreprises depuis 2006

En %tage des employés travaillant dans une entreprise qui a introduit la mesure

Gestion durable parc de véhicules
Télétravail
Tickets transport public
Promotion Eco driving
Sensibilisation à l'usage du vélo
budget mobilité



OBJET

Plan d'actions en matière de mobilité pour limiter l'usage de la voiture et favoriser l'usage de véhicules moins polluants

OBLIGATION LEGALE POUR CERTAINES ENTREPRISES

- **2004-2011:** > 200 employés sur un même site
- **Depuis 2011** > 100 employés sur un même site

RESULTATS EN 2011

- **42%** des travailleurs à Bruxelles couverts par un PDE
- **600 sites**
- **294.000 employés**